

Marque / Modèle

Chrysler 200

Année

2013

Odomètre indiqué / réel***180 000 km****Transmission**

automatique

Traction

traction avant

Moteur

4 cyl.

Carburant**Numéro de série****Numéro d'inventaire****ÉQUIPEMENTS**

tout équipé, vitres électriques, portes électriques, direction assistée, régulateur de vitesse, miroirs ajustables de l'intérieur, volant inclinable, essuie-glaces intermittents, dégivreur de lunette arrière, servo-freins, coffre électrique, chauffe moteur, radio am/fm, lecteur cd, lecteur mp3, technologie bluetooth, horloge, système d'alarme, antidémarrreur, télédéverrouillage, démarreur à distance, tachymètre, air climatisé, sièges électriques, siège électrique av. gauche, sièges memoire, sièges arrière rabattables, dossier arrière divisé, jantes en aluminium, vitres teintées, tapis protecteurs, pare-chocs de couleur, coussins gonflables, coussin gonflable (conducteur), coussin gonflable (passager), freins abs, antipatinage, contrôle de stabilité, serrures sécurité enfants

PRIX DE VENTE**6 950 \$**

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique**Commentaires**

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 7845485